

■ IMPULSEO À BRUXELLES ■

Le prêt à 0% vit ses derniers mois, la prime passe à 25.000€

Les Régions ont, en vertu de la 6^e réforme de l'Etat, hérité de la panoplie Impulseo. L'institution fédérale que l'Inami avait chargée de piloter ces packages financiers, le Fonds de participation, a poursuivi son activité à titre transitoire en 2015, mais est en liquidation. Depuis janvier, tant Bruxelles-Capitale que la Région wallonne sont seules à la barre. Après avoir décrété un *statu quo* pour 2015, comment Bruxelles entend-elle faire évoluer Impulseo?

Pour les volets II et III, soit les interventions dans les frais de télésecrétariat et les coûts salariaux de personnel de soutien administratif, pas de changement à l'horizon. En revanche, ça bouge du côté des prêts et primes à l'installation, en volet I.

«Le prêt exempt d'intérêt [de 15.000€, ndlr] disparaît», annonce Nathalie Noël, directrice de Cabinet adjointe chez le ministre Gosuin. «Gérer ces prêts, comme l'assumait le Fonds, réclame une expertise particulière, pour le suivi des échéances, le règlement du contentieux..., que nous n'avons pas.» Le peu de prêts sollicités – «huit dossiers l'an passé, soit 120.000 euros» – a également joué dans la décision. «On ne crée pas de problème massif en abandonnant la formule, d'autant que Bruxelles dispose d'outils de financement publics, trop peu

connus, pour aider les indépendants, généralistes compris, comme Brupart par exemple [détails sur <http://www.finance.brussels/>, ndlr].»

La prime Impulseo, en revanche, est maintenue et passe de 20 à 25.000€, complète Nathalie Noël. «On ajoute une condition: que le demandeur dispose d'un logiciel labélisé et soit inscrit au Réseau santé bruxellois. Ceci vise à encourager l'adhésion à l'e-santé, un gros chantier pour nous» (lire page de droite). La prime encourage la première installation à Bruxelles de jeunes MG dans les cinq ans suivant leur agrément; elle vise aussi les MG de retour d'un pays en voie de développement.

Notre interlocutrice prévoit que l'arrêté qui formalise ces dispositions arrive au bout de son cheminement législatif fin mai. «Nous sommes un peu en retard»,

Un inquiétant effritement

Le GBO, de longue date structure d'appui Impulseo, est critique face à l'évolution en marche, et le passage de la prime à 25.000€ n'y change rien. «Avant le transfert de compétences, un MG pouvait potentiellement bénéficier de 65.000€ de coup de pouce à l'installation, en cumulant le prêt (15.000), la prime (20.000) et le 'prêt indépendant' du Fonds de participation (30.000). Désormais, il pourra royalement espérer 25.000€», indique-t-il en soulignant le hiatus entre cette érosion et le discours politique de soutien aux MG.

Dans l'absolu, les dossiers de prêts ne sont pas légion, le GBO ne le conteste pas. Mais il objecte que le nombre de demandes «n'a jamais été aussi élevé», et ce en dépit de la chute des taux d'intérêt bancaires. Il trouve dommage d'écarter la formule «parce que l'administration bruxelloise n'est pas équipée pour suivre un échéancier de remboursement».

Le syndicat ne nie pas non plus l'existence d'outils financiers publics «comme les prêts Boost-Me (microfinance) ou Brufin (cofinancement bancaire)». Mais selon lui, y faire appel expose le demandeur à remplir un autre formulaire que le formulaire Impulseo, qui n'est pas adapté à ses activités de MG, et à passer par une autre administration bruxelloise, alors qu'auparavant le Fonds de participation chapeautait prêt 0%, prime et prêt indépendant sur base d'un dossier unique. «Peu concluant sur le plan de la simplification administrative...»

Le GBO se méfie aussi de l'aspect effet rétroactif. Bien sûr, la Région peut légitimement procéder à une révision des conditions d'octroi. Mais la nouvelle donne ne devrait selon lui s'appliquer qu'après publication de l'arrêté. Nul doute qu'il suivra attentivement la concrétisation de ce que le Cabinet a déclaré à *Medi-Sphere* (lire ci-contre): avoir trouvé le moyen de maintenir les prêts à 0% jusqu'à l'entrée en vigueur du nouvel arrêté, probablement au 1^{er} juillet 2016.

Ceci amène la question de ses contacts avec le cabinet Gosuin sur le dispositif Impulseo. Le GBO, qui affirme avoir dû faire le *forcing* pour être reçu, regrette une «concertation quasi-inexistante». Lui qui n'a pas vu le draft du nouvel arrêté rappelle que, «du temps où la matière était fédérale, aucun changement d'AR ne s'est jamais fait sans discussions préalables avec les structures d'appui».

admet-elle, «mais la réforme de l'Etat, surtout à Bruxelles, c'est monstrueusement compliqué pour les cabinets. On a passé notre temps à faire de la 'tuyauterie'. Cela n'excuse pas, mais explique le délai.» Il y aurait un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2016 en ce qui concerne la nouvelle prime; en revanche, la suppression du prêt à 0% ne serait effective qu'au 1^{er} juillet – à l'entrée en vigueur du texte.

Plutôt raisonner par quartier

Maxime Prévot, côté wallon, a plus d'une fois laissé entendre que la révision des Impulseos permettrait l'introduction d'un Assisteo. Et à Bruxelles? L'option sera à tout le moins examinée. «Dans le cadre de l'élaboration du Plan Santé bruxellois, nous menons une réflexion sur et avec l'ensemble des métiers de la première ligne. Nous sentons qu'il y a des attentes de réorganisation», explique Nathalie Noël.

Elle précise que les syndicats, les cercles, la SSMG... seront entendus à nouveau par le cabinet sur ce Plan, «qui devrait être prêt pour septembre-octobre», et sur Impulseo, «pour vérifier l'adéquation de cette politique de soutien aux

réalités de Bruxelles». La ville, dit-elle, ne connaît pas de pénurie telle qu'en vivent des zones rurales par exemple. Dans la liste des zones éligibles pour Impulseo I, sur le site de l'Inami, nombre de communes bruxelloises sont recensées comme ayant un problème de densité de MG... «C'est exact, mais c'était le Conseil fédéral des cercles qui actualisait ces zones prioritaires, qui a été dissout. Dès lors, nous nous demandons si l'outil est encore up-to-date, et la FAMGB partage largement notre analyse. De plus, à Bruxelles, nous devrions travailler plutôt par quartier, comme le fait l'Observatoire de la santé et du social dans ses analyses.»

Ce point sera aussi à l'ordre du jour de la concertation que promet le cabinet à propos du futur d'Impulseo et ses modalités 2017. Nathalie Noël espère des MG de l'input, qui dépasse la défense de l'intérêt particulier d'un corps de métier. «C'est respectable, bien sûr. Cependant, nous avons de notre côté des objectifs de santé publique, en termes de pertinence des installations pour assurer l'accès de toute notre population aux généralistes.»

Johanne Mathy

